

INFO TRAFIC

A partir du 18 mai 2020, les liaisons Coppet – Evian-les-Bains (L1) et Coppet – St-Gervais-les-Bains-Le Fayet (L3) reprennent du service avec des relations directes. Sur la ligne L2, les trains circulent selon l'horaire entre Annecy et Annemasse, avec correspondances pour la ligne Annemasse – Genève – Coppet.

Entre Genève Cornavin et Annemasse, les trains circulent toutes les 15 minutes avec les lignes L1 et L3 complétées par les RegioExpress des CFF qui desservent exceptionnellement les gares entre Genève Cornavin et Annemasse (Lancy-Pont-Rouge, Lancy-Bachet, Genève-Champel, Genève-Eaux-Vives et Chêne-Bourg). La desserte de la gare d'Annemasse ne peut s'effectuer qu'entre 6h et 22h. En dehors de ces horaires les trains seront limités à Chêne-Bourg. L'offre reste adaptée le week-end.

La liaison Genève – La Plaine (L5) circulera selon l'horaire. L'offre Genève – Bellegarde (L6) circulera selon l'horaire, avec quelques adaptations ponctuelles. Analogues au reste de la Suisse, les offres nocturnes du week-end restent supprimées.

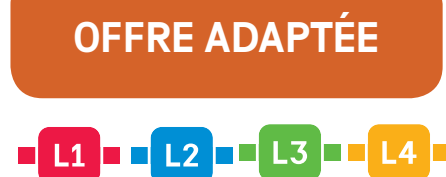
Une nouvelle étape aura lieu le lundi 25 mai, avec l'introduction d'un train toutes les 15 minutes entre Coppet et Genève Cornavin, du lundi au vendredi.

[Consulter l'info trafic du 25 mai 2020](#)

PRÉVISIONS DE TRAFIC À PARTIR DU LUNDI 18 MAI 2020

COPPET - GENÈVE CORNAVIN

Un train toutes les 30 minutes.
L'offre nocturne du vendredi et samedi est supprimée.



OFFRE ADAPTÉE

GENÈVE CORNAVIN - ANNEMASSE

Un train toutes les 15 minutes, entre 6h et 22h.
En dehors de ces horaires, les trains sont limités à Chêne-Bourg.
L'offre nocturne du vendredi et samedi est supprimée.



OFFRE ADAPTÉE

COPPET - ANNEMASSE - ÉVIAN-LES-BAINS**OFFRE ADAPTÉE**

Circulation selon l'horaire, entre 6h et 22h.
Voir le plan de transport adapté [ici](#).

**ANNEMASSE - ANNECY****OFFRE ADAPTÉE**

Circulation selon l'horaire, entre 6h et 22h avec correspondances pour la ligne Annemasse - Genève - Coppet.
Voir le plan de transport adapté [ici](#).

**COPPET - ANNEMASSE -
ST-GERVAIS-LES-BAINS-LE FAYET****OFFRE ADAPTÉE**

Circulation selon l'horaire, entre 6h et 22h. Une offre routière complémentaire est mise en place entre Annemasse et La Roche-sur-Foron, avec un premier bus au départ de La-Roche-sur-Foron à 6h20 (arrivée à Annemasse à 6h50). Voir le plan de transport adapté [ici](#).

**GENÈVE CORNAVIN - LA PLAINE****AUCUNE
PERTURBATION**

Circule selon l'horaire.

**GENÈVE CORNAVIN - BELLEGARDE****OFFRE ADAPTÉE**

Circule selon l'horaire du lundi au vendredi.
- Départ de Genève Cornavin à 20h18 - terminus modifié : La Plaine
Gares non desservies : Pougny-Chancy (20h42) et Bellegarde (20h53)
- Départ de Bellegarde à 21h25 - origine modifiée : Russin(21h41)
Gares non desservies : Bellegarde (21h25) et Pougny-Chancy (21h36)

**SAINT-MAURICE - VEVEY - ANNEMASSE****OFFRE ADAPTÉE**

Circule selon l'horaire. Les RegioExpress des CFF desserviront exceptionnellement toutes les gares entre Genève Cornavin et Annemasse. Ils circuleront selon l'horaire des lignes L2 et L4 du Léman Express.

 **SBB CFF FFS**



Lémanis, CFF et SNCF invitent les voyageurs à se tenir informés sur le site lemanexpress.com ainsi que sur les sites cff.ch et ter.sncf.com.



Egalement sur les applications mobiles :



Pour des raisons techniques, la mise à jour de l'horaire sur le site et l'application SNCF sera effective à partir du 25 mai 2020.

Dans le cadre de la pandémie COVID-19, les trains circulent exclusivement entre 6h et 22h sur le territoire français du Léman Express, retrouvez le plan de transport adapté ici :



RESTONS CONNECTÉS !
Retrouvez le Léman Express sur les médias sociaux.

